

# Info Cultures maraîchères

## 05/2020

8 avril 2020

Prochaine édition: jeudi 16.04.2020

### Table des matières

|   |   |
|---|---|
| Poursuite du vol d'invasion de pucerons sur légumes fruits          | 1 |
| Bulletin PV Cultures maraîchères                                    | 1 |
| Punaise marbrée: la surveillance a commencé en cultures maraîchères | 3 |

### Poursuite du vol d'invasion des pucerons sur légumes fruits



Photo 1: Colonisation d'aubergines par les ailés du puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) (photo: V. Günther, Châteauneuf, Sion). Il est indispensable et urgent de contrôler les cultures.

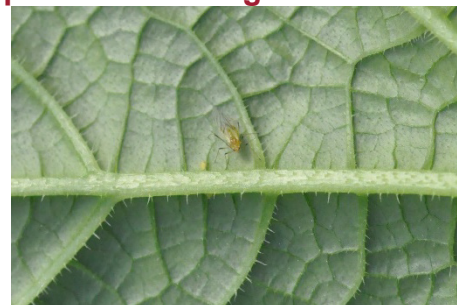


Photo 2: On observe aussi un vol d'invasion du puceron à taches vertes de la pomme de terre (*Aulacorthum solani*), p.ex. sur les cucurbitacées (photo: Agroscope) où il peut causer d'importants dégâts.

### Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 3: Le vol de la mouche du chou (*Delia radicum*) a également débuté dans les zones tardives. Nous n'avons encore observé aucune ponte jusqu'ici (photo: Agroscope).



Photo 4: Les pontes de la mouche mineuse du poireau (*Napomyza gymnostoma*) commencent maintenant dans les zones à risque (photo: Agroscope).



Photo 5: La progression de la maladie des taches parcheminées (*Phytophthora porri*) persiste sur les poireaux d'hiver (photo: D. Bachmann, Strickhof, Winterthur).

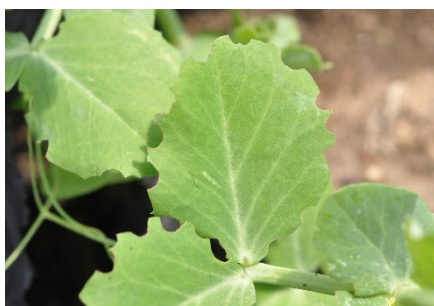


Photo 6: On a constaté lundi les premiers dégâts de nutrition des adultes du sitone du pois (*Sitona lineatus*) sur des pois (photo: Agroscope).



Photo 7: Au terme d'une longue période de bise, les dégâts causés aux cultures d'épinard par le battement des voiles de protection sont bien visibles (photo: Agroscope).

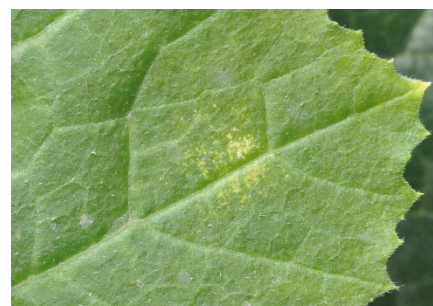


Photo 8: **Attention** aux attaques de tétranyques (*Tetranychus urticae*)! Les premières petites taches claires sur le feuillage des légumes fruits apparaissent en ce moment (photo: Agroscope).

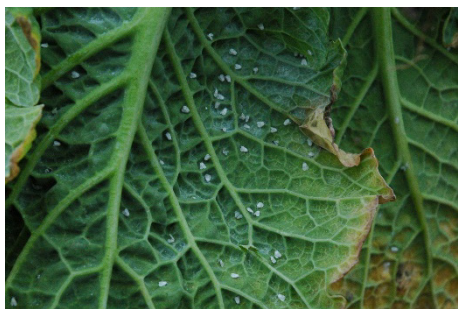


Photo 9: Mouches blanches en phase de ponte sur choux frisés d'hiver (photo: Agroscope).

### Appliquer immédiatement une bonne hygiène au champ pour limiter la prolifération de la mouche blanche sur les choux !!!

Les pontes de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) ont déjà commencé! Une pratique régulière de l'hygiène au champ doit dès maintenant devenir la norme! A l'issue de la dernière récolte, et le plus rapidement possible, toutes les cultures hivernées de choux doivent être broyées et enfouies superficiellement. Cette opération doit évidemment inclure les déchets de parage. A défaut, ces déchets seront, tout comme les plantes restées sur pied, des réservoirs d'infestation pour les nouvelles plantations saisonnières.

Le vol de dispersion printanier des mouches blanches du chou entraîne un énorme impact phytosanitaire. Dans les zones à forte densité de brassicacées maraîchères, la pression d'infestation de ce ravageur augmente très rapidement, puis persiste à long terme, au point qu'il devient presque impossible de la maîtriser malgré tous les efforts consentis dans les mesures efficaces de lutte. Donnez donc toute priorité à la prévention!



Photo 10: Mildiou sur une feuille de colrave (photo: V. Günther, Châteauneuf, Sion).

### Le mildiou se maintient opiniâtrement dans les cultures de brassicacées

La pression d'infection du mildiou (*Peronospora parasitica*) est stimulée, sur les brassicacées cultivées sous tunnels, par le dépôt de rosée qu'entraînent les grandes variations de température. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Contre le mildiou sur **colraves** (élevage des plantons) sont autorisées des préparations à base de mancozèbe (divers produits) ; dans la même culture, en plein champ et sous verre, sont autorisés azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top ; délai d'attente 2 semaines), ou cuivre (Airone ; délai d'attente 3 semaines).

Contre le mildiou sur les **radis**, on peut utiliser en plein champ et sous abris azoxystrobine (divers produits) ou propamocarbe + fosétyl (Previcur Energy) avec un délai d'attente de 2 semaines, ou acibenzolar-S-méthyle (Bion) avec un délai d'attente d'une semaine.

Sont autorisés pour la lutte contre le mildiou en culture de **roquette** en plein champ et sous verre, avec un délai d'attente de 1 semaine : amétoctradine + diméthomorphe (Dominator, Orvego) et mandipropamide (Revus). Le délai d'attente est de 2 semaines pour azoxystrobine (divers produits) et pour hydrochlorure de propamocarbe + fénamidon (Arkaban, Consento). Sont aussi autorisés, avec un délai d'attente de 3 semaines : fosétyl-Al + fénamidon (Verita), mancozèbe + mandipropamide (Revus MZ, Sandora, Virexa), mancozèbe + métalaxyl M (Ridomil Gold), propamocarbe + fosétyl (Previcur Energy) ainsi que hydrochlorure de propamocarbe (Plüssol A).



Photo 11: Chenille de noctuelle proche de sa maturité (il s'agit vraisemblablement de la noctuelle gamma, *Autographa gamma*) à côté d'une marque de nutrition sur une feuille d'épinard (photo: Agroscope).

### Dégâts causés par des chenilles sur épinard

On a découvert lundi, dans une culture d'épinard sous voile, un foyer d'attaque présentant des dégâts de morsures particulièrement étendus. Le ravageur est une chenille de noctuelle, vraisemblablement la noctuelle défoliatrice (*Autographa gamma*). Ce ravageur très commun a causé des dégâts dans diverses cultures de légumes au cours de la deuxième moitié de l'été et en automne 2019. Nous avons constaté une forte activité de vol de ce papillon migrateur sur le Plateau. Elle s'est poursuivie au moins jusqu'à la fin de notre campagne de surveillance à mi-octobre. Jusqu'à preuve du contraire, on peut supposer que la présence de chenilles hivernantes de la noctuelle gamma chez nous constitue encore une exception : en majorité, ce sont les adultes provenant des régions méditerranéennes qui envahissent l'Europe centrale en début d'été. Nous reprendrons cette année la surveillance de l'activité de ce lépidoptère.

Contrôlez vos cultures d'épinard, et si nécessaire faites un traitement contre les chenilles de noctuelles, par exemple avec alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen) ou spinosad (Perfetto, Audienz, BIOHOP AudiENZ). Le délai d'attente est d'une semaine pour ces produits.



Photo 12: Punaise marbrée (*Halyomorpha halys*) sur une feuille de maïs (photo: Agroscope).

### Punaise marbrée: la surveillance a commencé en cultures maraîchères

Au cours des dernières semaines, nous avons commencé à mettre en place des pièges à phéromone à divers emplacements, et nous poursuivons le développement de notre réseau de pièges. Nous n'avons toutefois relevé aucune capture jusqu'à ce lundi. Dans les serres, jusqu'ici, on n'a pas non plus observé d'immigration de punaises marbrées en provenance de l'extérieur. Dans de rares cas, on a signalé la présence d'adultes ayant hiverné dans des locaux annexes aux abris. Ils ont été interceptés et tués manuellement.

Il est recommandé aux exploitations pratiquant des cultures hâtées de surveiller attentivement les locaux proches des serres, et de collecter systématiquement les punaises marbrées et leurs pontes, puis de les détruire en les écrasant, en les aspergeant d'eau bouillante ou en les congelant.

Nous diffuserons immédiatement toute information sur l'invasion des abris par des punaises provenant de l'extérieur.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

## Mentions légales

|                        |  |
|------------------------|--|
| Données,               | Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH)  |
| Informations :         | Ivanna Crmaric, Grangeneuve, Posieux (FR)<br>Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS)<br>Eva Körbitz, Landw. Zentrum Rheinhof, Salez (SG)<br>Suzanne Schnieper, Liebegg, Gränichen (AG)<br>Philipp Trautzi, Arenenberg, Salenstein (TG)<br>Matthias Lutz & René Total (Agroscope) |
| Éditeur :              | Agroscope  |
| Auteurs :              | Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Samuel Hauenstein (FiBL)   |
| Photos :               | photos 1, 10: V. Günther, Châteauneuf, Sion; photos 2, 4, 6-9, 11: R. Total (Agroscope); photo 3: A. Balmelli (Agroscope); photo 5: D. Bachmann, Strickhof, Winterthur; photo 12: L. Eppler (Agroscope)  |
| Coopération :          | Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)  |
| Adaptation française : | Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)  |
| Copyright :            | Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil<br><a href="http://www.agroscope.ch">www.agroscope.ch</a>   |
| Changements d'adresse, | Cornelia Sauer, Agroscope<br><a href="mailto:cornelia.sauer@agroscope.admin.ch">cornelia.sauer@agroscope.admin.ch</a>  |
| Commandes :            |  |